Un pacte pour repenser lâ€™eau dans la ville de demain

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
October 2019

10 engagements pour que nos villes de demain restent vivables

Lors du colloque du 14 octobre "Repenser l'eau dans la ville" pour concilier l'eau et l'urbanisme organisÃ© par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, Martin Malvy prÃ©sident du comitÃ© de bassin Adour-Garonne a lancÃ© le "Pacte pour la renaturation des villes" pour sensibiliser les citoyens et les Ã©lus Ã la prÃ©servation de l'eau dans l'amÃ©nagement urbain.Â "L'Ã©talement urbain croissant et l'expansion massive des surfaces impermÃ©abilisÃ©es sont Ã l'origine d'une transformation excessive, parfois mÃªme d'une disparition du milieu naturel. Si nous ne faisons rien au plan national, c'est l'Ã©quivalent de la superficie des dÃ©partements de la Gironde et de la Haute-Garonne qui serait impermÃ©abilisÃ©e d'ici 30 ans. Afin d'Ã©viter des impacts quelquefois irrÃ©versibles notamment sur l'eau et les milieux aquatiques, il est de notre devoir d'agir aux cotÃ©s des collectivitÃ©s pour formuler des propositions d'Ã©volution de la rÃ©glementation", a dÃ©clarÃ© Martin Malvy.

C'est une vÃ©ritable dynamique de prise en compte de l'eau dans les documents d'urbanisme qui est proposÃ©e aux citoyens et aux maires des communes du bassin en cohÃ©rence avec la mise en œuvre des objectifs issus des Assises de l'eau. En signant ce pacte assorti de 10 engagements, les citoyens, les collectivitÃ©s et les gestionnaires de rÃ©seaux contribueront Ã faire du bassin Adour-Garonne, un territoire durable pour l'eau. Parmi ces mesures, les signataires du pacte s'engagent Ã Ã©conomiser la ressource en eau pour les consommations des bÃ¢timents communaux et l'arrosage des espaces verts avec un objectif de -10 % en 5 ans et -25 % en 15 ans. Ils mettront en œuvre des bonnes pratiques pour rÃ©aliser des Ã©conomies d'eau potable. La rÃ©utilisation des eaux usÃ©es sera encouragÃ©e afin de contribuer Ã l'atte de l'objectif de 14 millions de mÃ¨tres cubes d'ici 2024 sur le bassin Adour-Garonne. L'accent sera mis sur la dÃ©simpermÃ©abilisation des villes qui constitue un vÃ©ritable enjeu pour faciliter l'infiltration de l'eau et contribuer ainsi Ã la renaturation des espaces urbains.

Le prÃ©sident du comitÃ© de bassin demande les documents d'urbanisme PLUI, SCOT, SRADDET intÃ¨grent dÃ©sormais la neutralisation des surfaces impermÃ©abilisÃ©es et la dÃ©simpermÃ©abilisation Ã l'occasion de travaux lourds.

Signer le pacte